



## INTERVENIR SUR DES PEINTURES AU PLOMB

### OBJECTIF GÉNÉRAL :

Connaître les risques auxquels sont exposés les intervenants et les sensibiliser.  
Être capable de choisir et de mettre en place des mesures de prévention efficaces pour réduire ces risques selon la nature des travaux à effectuer.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel d'encadrement et personnel de chantier susceptible d'intervenir sur des supports contenant du plomb.

### PRÉREQUIS :

Maîtrise du français en lecture.

### DURÉE :

1 jour (7 heures).

### HORAIRES :

De 08h30 à 12h00 et  
de 13h00 à 16h30.

### LIEU DE FORMATION :

FORTECPRO  
11, rue Maurice Bouchor,  
93100 MONTREUIL.

### MOYENS D'ACCÈS ET HÉBERGEMENTS :

Consultez notre  
site Internet "[fortecpro.com](http://fortecpro.com)",  
rubrique "Nous rencontrer".

### ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Évaluation écrite et/ou orale  
des acquis en fin de formation.

### COÛT DE LA FORMATION :

Plusieurs possibilités de prise  
en charge financière. Veuillez  
nous contacter.

Code : SPB

### CONTENUS PÉDAGOGIQUES :

#### ❑ INTRODUCTION

- Le plomb et dérivés dans le Bâtiment.
- Le plomb dans l'histoire de la peinture.
- L'interdiction de 1948.
- Le diagnostic de présence de plomb.

#### ❑ LES DANGERS DU PLOMB

- La pénétration dans l'organisme :
  - par les poumons ;
  - par ingestion ;
  - par contact.
- La diffusion et l'accumulation dans le corps.
- Les effets sur l'organisme selon le niveau d'intoxication.
- Les différences de gravité selon le sujet (enfant ou adulte, homme ou femme).
- Les niveaux de plombémie.
- Le saturnisme, maladie professionnelle.

#### ❑ LES RISQUES LORS DES TRAVAUX

- Les risques :
  - pour les intervenants ;
  - pour les occupants, le voisinage et les autres corps d'état.
- Les poussières et les fumées.
- La contamination :
  - directe sur le chantier.
  - indirecte dans le foyer de l'intervenant.

#### ❑ LA PRÉVENTION DES RISQUES

- La réglementation (Code du travail et Code de la santé publique).
- Le rôle de la médecine du travail.
- Informer et former les salariés.
- Analyser les risques en fonction des travaux et de leur localisation.
- L'organisation du chantier.
- Mettre en place des mesures de protection collective.
- Les risques et les mesures de protection individuelle selon les opérations à réaliser.
- Les contrôles et les examens médicaux.
- La propreté générale du chantier.
- Le rappel des mesures d'hygiène.
- Le traitement des déchets contaminés.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthode expositive puis mise en application par méthode active et interrogative. Exposés et études de cas.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées des outils pédagogiques traditionnels, matériel audiovisuel et supports de cours.

### MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Les stagiaires devront se munir du matériel suivant : feuilles de papier et stylos.

### CONSEILS ET INSCRIPTION :

Pour toute information, obtention d'un devis ou inscription, merci de nous communiquer les données suivantes :

Pour les particuliers :

- nom, prénom et adresse ;
- numéros de téléphone fixe et portable ;
- adresse eMail.

Pour les entreprises :

- nom et adresse de l'entreprise ;
- numéros de téléphone et de fax ;
- nom de la personne à contacter dans l'entreprise ;
- adresse eMail ;
- nom et prénom du ou des stagiaires.

Une réponse vous parviendra dans les meilleurs délais.

### CONTACTS :

Jean ROTA : ☎ 06.27.96.07.53

eMail : [contact@fortecpro.com](mailto:contact@fortecpro.com)

### SITE INTERNET :

[www.fortecpro.com](http://www.fortecpro.com)